Les historiens vaudois chez nous.

La Société vaudoise d'histoire et d'archéologie tiendra sa séance d'été, au Sentier, le samedi 22 août.

C'est la première fois, dit la *Revue*, que cette société tient ses assises à La Vallée; à cette occasion, elle espère y recruter un certain nombre de membres nouveaux. Aussi une aimable invitation est-elle adressée à tous les amis de notre beau canton et de son histoire si curieuse et si intéressante.

A l'arrivée du premier train, une collation sera offerte par la Municipalité du Chenit, à l'Hôtel-de-Ville.

La séance publique aura lieu dans la Salle du Tribunal, avec les objets suivants à l'ordre du jour :

1° Historique de l'industrie horlogère à La Vallée de Joux, par M. Louis Audemars-Vallette.

2° Notes sur l'ancien couvent du Lieu et ses rapports avec celui de Mouthe, par M. Auguste Piguet, professeur.

3° Une ambassade d'Aymon de Montfalcon, en Valais, par M. Charles Gilliard, directeur du Gymnase lausannois.

Pas n'est besoin de dire que les deux premiers sujets captivant vivement tous ceux qui, à quelque sexe qu'ils appartiennent, s'intéressent à notre histoire locale. Vu les personnalités qui les présentent, ces questions ne peuvent qu'être du plus grand attrait.

Un dîner en commun aura lieu à l'Hôtel du Lion d'Or, puis la Société visitera les musées du Collège scientifique et de l'Ecole d'horlogerie que trop de Combiers n'ont pas encore vus.

Avant de reprendre le dernier train descendant, nos hôtes feront un petit pélerinage à la pierre posée au dessus de l'Orient par le patriote Berney et portant sur deux de ses faces les lettres « N » et « M » (Napoléon, médiateur).

FAVJ du 13 août 1925

Les historiens vaudois.

A l'arrivée du premier train en gare du Sentier, samedi 22 août, il y eut une affluence inaccoutumée de voyageurs. C'étaient les membres de la Société vaudoise d'histoire et d'archéologie qui venaient tenir chez nous, pour la première fois, leurs assises annuelles ; beaucoup en ont profité pour prendre contact avec une contrée inconnue pour eux, d'autres pour rafraîchir des souvenirs récents ou anciens. Chez tous les arrivants, nous avons constaté une joie vivante et communicative qui, malgré les menaces du ciel, fait bien augurer de la journée.

Très aimablement accueillis par une importante délégation municipale, les congressistes sont dirigés sur la Maison de Ville où l'hôtelier, M. E. Kuhn, a préparé une collation soignée et aussitôt appréciée. Beaucoup ont effectué un long voyage et les travaux ne sauraient commencer sans un peu de réconfort.

A l'heure exacte prévue par le programme, on entre en séance dans la salle du Conseil communal, vraie antiquité comme éclairage naturel et confort. Elle est cependant méconnaissable grâce à quelques dames du Sentier qui ont procédé à une décoration peu banale ; une frise de fougères court à quelque distance du plafond tandis que des vieux coquemars et cuivres pleins de fleurs ornent la tribune présidentielle et les fenêtres. Ainsi parée et toutes lampes allumées, pleine de figures réjouies, la salle est méconnaissable et peut faire encore, sans aucune retouche, le bonheur des générations futures.

Parmi les assistants, on aperçoit la députation de La Vallée presqu'au complet, plusieurs membres du corps enseignant, beaucoup de jeunes gens (ce qui est tout en leur honneur) un grand nombre de dames et celui que tout bon Vaudois aime, respecte et vénère : le docteur César Roux. Comme journalistes, nous apercevons MM. Samuel Aubert (Revue), J. Pithon (Feuille d'Avis de Lausanne) et Mottaz (Revue historique vaudoise). Le bureau de l'assemblée est formé de MM. Louis Bosset, architecte à Payerne, président, et Marius Perrin, professeur, à Lausanne, secrétaire.

Monsieur L. Bosset ouvre la séance par des remerciements adressés aux autorités locales; il adresse un souvenir ému aux disparus, membres de la société dès sa fondation, soit en 1902; il rappelle le noble but de l'association qui s'efforce de sauver de l'oubli ou de la destruction les monuments les plus modestes et les vieilles choses, témoins du passé, et de développer le goût de l'histoire, science encore trop négligée et méconnue. Pour faire partie de la société il n'est point nécessaire d'être un érudit, il suffit d'aimer sa petite mais superbe patrie, le canton de Vaud.

Il est aussitôt procédé à l'admission de trois nouveaux membres : MM. Paul Givel, Auguste Piguet, professeurs au Sentier, et Louis Glasson, curé de Rolle.

C'est à M. Louis Audemars-Valette qu'échoit l'honneur de présenter le premier travail prévu au programme : «Développement historique de l'Industrie horlogère à la Vallée de Joux de 1712 à 1924», travail que nous ne pouvons songer à reproduire in-extenso mais dans lequel nous prendrons quelques coupures bien propres à intéresser ceux qui n'ont pas eu le privilège de l'entendre; c'est un document qui devrait prendre place dans les archives communales ou mieux encore dans celles de l'Ecole d'horlogerie. Nous signalons la chose à qui de droit.

(*A suivre.*)

Note. — Pour une cause imprévue, nous nous voyons obligés de renvoyer la suite à huitaine.

Ecoles primai

FAVJ du 27 août 1925

Les historiens vaudois.

(Suite)

C'est au tour de M. Auguste Piguet, professeur, de monter à la tribune pour traiter des «Rapports de l'ancien couvent du Lieu avec celui de Mouthe.»

Les heurs et malheurs du monastère du Lieu furent sans nombre. Il est d'abord incendié. A peine relevé de ses ruines il entre en procès avec celui de l'Abbaye ; on cherche de part et d'autre à s'approprier les privilèges attachés aux droits de propriétaire des plus vastes territoires possibles. Le couvent de St-Claude se met de la partie et abandonne, après juste indemnité, ses droits sur la Vallée de Joux.

Le bassin de la source du Doubs doit avoir

été habité de tout temps : sous une couche d'environ deux et demi mètres de tourbe, on a découvert des traces incontestables d'un foyer et d'une quantité de cendres. Quelle source de controverses et de calculs pour les géologues et historiens !

Si les démêlés entre Lieu et Abbaye furent nombreux, ils ne le furent pas moins avec Mouthe. Les habitants de cette dernière station procédèrent à des déboisements dépassant largement la ligne de partage des eaux. Le nom local «Les Plainoz» est d'origine franc-comtoise incontestable. N'est-ce point pour mettre fin à un droit de bochérage séculaire que le canton de Vaud dut mettre des gardes armés aux postes du Chalet Capt et des Mines ?

Par l'étude des noms locaux et par quelques vestiges de constructions, on arriver à déterminer avec une certaine exactitude l'emplacement du couvent du Lieu. A sa disparition, les habitants du village se partagèrent ses biens ; témoin les 52 parcelles de plantage sises «Au vieux Moutier», dont on peut admirer la bonne tenue et l'excellente mise en valeur.

A Mouthe «Aux Nones», se trouve une même division de l'ancien terrain monacal (61 parcelles), tandis qu'à l'Abbaye on cherche en vain un même amour des lieux sacrés.

M. Aug. Piguet adresse des remerciements à M. Alphonse Rochat, instituteur, pour sa précieuse collaboration à cette étude qui, peut-être et souhaitons-le, stimulera parmi notre jeunesse le culte des choses du passé.

Au même instant, un peu de plâtre tombe du plafond, fait ressauter quelques congressistes qui, croyant à un tremblement de terre, sortent leur montre pour noter l'heure exacte de la secousse simisque venant si à propos illustrer la séance. Vous voyez d'ici la douce hilarité qui secoue l'assistance !

Enfin, M. Charles Gilliard, professeur, rajeunit le style d'un document narrant, dans ses plus petits détails, une «Ambassade d'Aymon de Montfalcon,» l'avant-dernier des évêques de Lausanne, auprès de son collègue l'évêque de Sion afin de récupérer le Bas-Valais enlevé par ce dernier pendant les guerres de Bourgogne.

fut pas sans bien en boire», est-il dit à propos d'un délicieux Malvoisie. On y jouait aussi, à preuve qu'à Loèche les Bains, l'évêque de Lausanne constatait que, de ce train-là, sa bourse se trouverait bientôt mal en point. Il y avait des dames aussi. L'auteur de la lettre termine en regrettant sa méconnaissance de la langue allemande qui empêchait de prendre une parfaite connaissance des documents qui lui furent soumis et surtout d'entrer dans une intimité plus grande avec des dames venues aux bains depuis l'Unterwald. On ne s'ennuyait donc pas dans un si auguste voisinage !

En fin de séance, M. Frédéric Dubois présente la plus ancienne carte de notre pays, un vrai chef-d'œuvre historique et artistique, dont le calque a été établi par les soins de M. le Dr Hegg, directeur du cadastre vaudois, auprès duquel on peut s'en procurer des exemplaires. Cette carte, soit un fragment de la «Carte de la République de Berne», a été établie en 1577-78 par Thomas Schepf, et devrait figurer dans chacune des salles municipales de notre vallée, tellement captivante est sa consultation. Elle est établie au 1/130.000 environ et représentait pour l'époque un travail du genre de la carte Dufour.

Mais on a hâte de quitter une salle à l'air irrespirable pour prendre part au banquet officiel servi dans la grande salle du Lion d'Or.

Au dessert, M. le président Bosset remercie les autorités et la population de leur symphatique accueil, les auteurs des travaux précités, M. le syndic Audemars, M. Marcel Aubert-Piguet, organisateur de la journée, les dames du Sentier et la cuisine de l'Hôtel dont la renommée est établie au loin.

Il reste à parler du monument historique de l'Orient consistant en une pierre portant l'inscription : «N. M. 14 avril 1803», érigée par le patriote Philippe Berney. C'est à l'heureux possesseur du fonds ainsi que de la maison de Ph. Berney, M. Ernest Capt, municipal, qu'échoit l'honneur de nous parler de cet éminent patriote, son anté-possesseur.

Comme il est plus que probable que cette remarquable biographie sera publiée dans la «Revue historique vaudoise», nous nous permettons tout simplement d'y renvoyer nos lecteurs. La pierre commémorative précitée a été classée parmi les monuments historiques officiels et protégés comme tels.

M. Maurice Barbey, avocat, met en circulation la photographie d'une borne frontière du

Risoud (photo de M. Pillichody) datant de 1716 et portant d'un côté la fleur de lys et de l'autre l'ours de Berne.

Un pélerinage est organisé aux musées de Chez-le-Maître et à l'Orient, puis nos congressistes quittent notre Vallée enchantés de leur court séjour. A notre tour, nous avons renouvelé de bonnes et anciennes connaissances et garderons de cette courte visite, que nous aurions aimée plus ensoleillée, le plus charmant des souvenirs.

* * *

Quelques points d'histoire concernant l'Introduction de l'Horlogerie à La Vallée de Joux.

(Notes tirées du travail présenté par M. Louis Audemars, au Brassus, à la séance de la Société d'histoire et d'archéologie du 22 août 1925.)

«Il faut remonter au commencement du XVIIIme siècle (1712) pour trouver à La Vallée de Joux les premiers éléments d'une industrie ayant quelque rapport avec l'horlogerie. Un jeune homme, Joseph Guignard, apprit lapidaire au pays de Gex et vint ensuite faire des apprentis à La Vallée, où cette industrie fit bientôt de rapides progrès.

» Si on y travaillait les pierres précieuses, on y taillait surtout le verre coloré servant à ornementer la bijouterie et la quincaillerie. Insensiblement, on arriva à fabriquer les divers contrepivots utilisés en horlogerie. Mais ce n'est qu'à partir de 1840, que la maison Louis Audemars engagea un apprenti pour le former à la fabrication de tous genres de pierres percées et non percées dont on fait usage en horlogerie. Cette industrie des pierristes, issue du lapidaire, s'est énormément développée jusqu'à nos jours ; elle occupe un très grand nombre d'ouvriers travaillantpour tous les peuples du monde.

» A peu près à la même époque, il se fabriquait à La Vallée quelques horloges en bois, en fer et en laiton, très grossièrement façonnées mais qui remplacèrent avantageusement les moyens primitifs antérieurs employés pour la mesure du temps.

» Ces horlogers allèrent se former à Bellefontaine pour arriver à fabriquer la vraie horloge dite de Morez dont plusieurs spécimens existent encore. Les frères Moïse et Isaac Golay construisirent l'horloge du clocher du temple du Sentier en 1737.

» L'introduction de l'industrie horlogère à La Vallée dans la première moitié du XVIIIme siècle fut fortement entravée par l'obligation de se constituer en «corporations» ou «maîtrises» octroyées par LL. EE. de Berne afin de donner quelque appui aux horlogers isolés qui, sans cela, se trouvaient complètement paralysés dans leurs travaux. D'un autre côté, les conditions d'entrée dans ces maîtrises étaient draconiennes et décourageaient les jeunes gens désireux de se vouer à l'horlogerie.

» Pour le candidat à la maîtrise, qui avait son siège hors du pays, il ne s'agissait rien moins que de faire 5 années d'apprentissage chez un maître breveté, 3 ans de compagnonnage comme ouvrier, après quoi, sur la présentation d'une bonne montre faite avec soin sous la surveillance de la maîtrise, le jeune homme devenait membre de la corporation avec le titre de «maître» et le droit de former des apprentis. Le nom de «chef-d'œuvre» désignait alors la montre présentée au jury pour l'obtention de la «lettre de maîtrise». Il s'agissait donc de travailler pendant 8 années, sans les ressources de son propre travail et avec l'incertitude de la réussite.

» Pendant ces pénibles tâtonnements, le véritable introducteur de l'horlogerie à La Vallée, Samuel-Olivier Meylan, venait au monde au hameau de Chez-le-Maître. On ne connaît rien de ses premiers travaux mais on peut le supposer un jeune homme adroit et persévérant dans son désir d'apprendre à faire une montre.

» Avec ses propres économies, il partit pour Rolle, en 1740, où il rencontra un artiste horloger disposé à lui apprendre le métier. Il réussit plus rapidement qu'il n'espérait. Dans l'idée que son isolement à La Vallée lui permettrait de se passer des maîtrises, il forma un apprenti après sa rentrée de Rolle... Mais les corporations veillaient et celle de Rolle lui intimita l'ordre de renvoyer son apprenti. Après quelque résistance il céda ; mais il quitta de nouveau le coin natal pour aller, accompagné de son protégé, dans le pays de Neuchâtel où il se perfectionna.

» Il se présenta ensuite devant la maîtrise de Moudon pour y faire son «chef-d'œuvre». Ayant réussi, il obtint le titre de «maître» et la liberté de s'établir dans le pays de Vaud et de développer l'horlogerie autour de lui.

» Rentré vers la fin de l'année 1742, avec son apprenti et l'un de ses premiers imitateurs, ils adressèrent une requête à LL. EE. demandant à être libérés de leurs obligations envers les maîtrises jusqu'à ce qu'ils fussent assez nombreux,

soit 7 maîtres, pour en former une au Chenit.

» Cette libération leur fut accordée le 5 février 1749; par la suite, ils s'organisèrent en société pour le partage des frais de cette concession. Cette société fut de nouveau inquiétée par les maîtrises réunies et celle de Rolle en particulier, ce qui leur occasionna de nombreux frais et désagréments.»

» Les horlogers de La Vallée se décidèrent alors à présenter à LL. EE. un nouveau règlement de maîtrise qui fut sanctionné en septembre 1756. Après de multiples tergiversations et difficultés, on aboutit enfin à l'état de choses naturel et actuel, savoir l'abolition de toute maîtrise décrétée par Berne le 6 mars 1776; le décret comportait entre autres la liberté de l'industrie et du commerce des produits de l'horlogerie.

» A l'époque où S. O. Meylan luttait contre l'intransigeance des maîtrises, d'autres jeunes gens de talent s'expatriaient aussi pour aller apprendre la fabrication des montres. Parmi eux, il faut citer Pierre-Henri Golay, de Derrière-la-Côte, dont la famille a fourni cinq générations de cadraturiers, et Abraam-Samuel Meylan, de l'Orient; tous deux se rendirent à Fleurier pour se perfectionner dans leur vocation.

» On ne saurait assez retenir, comme étant d'une importance capitale pour la Vallée de Joux, ces dates de 1740 et années suivantes au cours desquelles de courageux et persévérants jeunes gens s'expatrièrent pour apprendre la profession d'horlogers puis, rentrant au pays natal, y apportèrent les premiers éléments d'une industrie qui, pendant plus de deux siècles, a fait la prospérité de notre contrée.

» Il faut se représenter ce que fut cette vallée pendant environ 4 siècles, dès la fin du XIIIme à la fin du XVIIe, pour se rendre compte des progrès immenses réalisés grâce à l'industrie jusqu'au milieu du XIXme siècle et surtout depuis cette dernière date par son complet épanouissement.

» Le pays était alors couvert de vastes et sombres forêts, sans doute coupées et embellies par le lac et quelques riantes clairières, que les rares habitants peuplèrent en se disséminant de l'est à l'ouest, en fondant de nombreux hameaux qui se sont agrandis dans la suite des temps.

» Ces habitants vivaient très chétivement des produits de leur bétail et d'un sol d'une grande pauvreté naturelle qu'aggrave encore l'âpreté du climat. Quelques ambrions d'industrie résultant de l'exploitation des bois, réduits partiellement en charbon, des hauts-fournaux pour la fabrication d'un fer grossier et des verreries primitives étaient les seuls éléments capables de procurer quelques ressources supplémentaires à la population. Aussi l'augmentation de cette dernière fut-elle très lente jusqu'à la fin du XVIIIme siècle, malgré les familles nombreuses, à cause de l'émigration vers des pays plus hospitaliers.

» Aujourd'hui, grâce à la persévérance de Samuel-Olivier Meylan, nous avons de belles industries en pleine prospérité qui ont transformé l'âpre et sauvage «vallée de joux» en une riante contrée attirant les amateurs de belle nature, où l'on accède en deux heures de chemin de fer dès les bords du Léman, en compagnie de tous les produits de l'univers qu'on peut désirer.

» Outre les difficultés inhérentes à tout début d'une industrie dans une contrée, on peut mentionner ici que les services de transport, pour arriver à La Vallée ou en sortir, étaient des plus primitifs et presque impossibles en hiver.

» Des messagers munis d'une hotte passant le Marchairuz furent les premiers chargés des correspondances et souvent d'assez grandes valeurs. Parmi ces messagers assez irréguliers, on peut citer Moïse Eténoz du Lieu.

» Le premier service postal officiel, accordé en 1748, fut un messager allant deux fois par semaine à Romainmôtier. En 1825, il fut accordé un courrier à un cheval qui faisait trois courses par semaine à Cossonay. Ce service fut ensuite quotidien, puis deux, trois et quatre fois par jour, dont un vers les Rousses, jusqu'à l'établissement du chemin de fer, en 1899, lequel a été le couronnement du développement industriel.

» La tradition rapporte que vers la fin du XVIIIme siècle, plusieurs ouvriers du Bas-du-Chenit ayant fabriqué un certain nombre de montres sans en trouver l'écoulement, entreprirent dans ce but un voyage... en Orient où, sans aucune notion de ce qu'était un pareil voyage à cette époque, ils ne purent parvenir. Arrêtés en Italie comme des malfaiteurs, ils furent dépouillés de tout leur avoir. Ce n'est qu'à grand'peine et avec l'aide de la charité publique qu'ils purent rentrer au pays. Si ce premier essai commercial eut eu plus de succès, il aurait peut-être donné une autre direction à la fabrication de notre horlogerie.....

» Nous pouvons constater que l'esprit individualiste et quelque peu égoïste qui s'est appesanti sur toute notre économie sociale, a effleuré notre industrie horlogère sans qu'il soit possible d'entrer dans plus de détails.

» Les horlogers de talent ne nous manquent guère mais, malheureusement, tout l'effort de l'esprit est tendu vers les sports et les jouissances de l'heure présente. Dans ces dispositions absorbantes, on oublie facilement qu'il y a bientôt un siècle et plus, de courageux pionniers de notre industrie, oubliant leur confort, s'en allaient au loin pour collectionner et rapporter au pays les éléments qui manquaient à notre industrie horlogère pour acquérir le développement actuel.

» Que nos jeunes horlogers songent donc un peu à l'avenir qui exige des progrès toujours nouveaux, qu'ils essaient de sortir du rang, soit individuellement soit collectivement, afin de renforcer le nombre de nos fabricants tout à fait insuffisant pour absorber les quelque quinze élèves qui sortent annuellement de l'Ecole d'horlogerie de La Vallée (fondée en 1901.) Malgré son effectif annuel d'environ 45 élèves, elle ne pourra que péricliter si elle ne sert qu'à former des ouvriers pour l'émigration au lieu de répondre au véritable but pour lequel elle a été créée, savoir de développer suffisamment l'industrie pour faire de La Vallée un vrai centre de fabrication horlogère où viendraient les acheteurs comme c'est le cas dans le Jura neuchâtelois et bernois.

» Quand le Comité de la Société industrielle et commerciale de La Vallée s'occupa pour la première fois, vers 1880, de cette école, il restait un seul apprenti dans la Commune du Chenit! Si, après de grandes luttes, on a paré à cette lacune au moment opportun, il ne serait que temps de songer au plus grand développement de notre fabrication de la montre complète (qui ne progresse pas recule) afin d'absorber davantage, chez nous, les produits de nos fabriques d'ébauches bien outillées. C'est pour ce plus grand développement que nous formons les vœux les plus ardents.

Le Brassus, en août 1925.

Louis AUDEMARS.

FAVJ du 3 septembre 1925.